



**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA
REALISATION DE L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE DU GRAND BOIS
(sur la commune de Saint Germain du Puch)**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**Date et heure limites de réception des offres
28 décembre 2011 – 16 heures**

**Procédure adaptée des articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics
Procédure adaptée de Maîtrise d'oeuvre, article 74 II du Code des Marchés Publics**

1 - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes du Sud Libournais
44, avenue de Libourne
33870 VAYRES
Téléphone : 05.57.55.19.31 Télécopie : 05.57.55.19.39
Courriel : secretariat@cdcsudlibournais.fr

2 – Objet du marché :

Contrat de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'extension de la zone d'activité du Grand Bois portant sur les VRD (voirie- tous réseaux – éclairage public) et mission supplémentaire – division foncière / permis d'aménager -

3 - Nature et consistance de l'ouvrage à réaliser, planning prévisionnel :

a - Caractéristiques techniques :

Contrat de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'extension de la zone d'activité du Grand Bois portant sur les VRD (voirie- tous réseaux – éclairage public) et mission supplémentaire – division foncière / permis d'aménager –

b – Lieu d'exécution :

Zone d'activité du Grand Bois - Saint Germain du Puch (33750)

c - Enveloppe prévisionnelle des travaux :

Fixée par le maître d'ouvrage : 85.000,00 euros H.T.

d – Planning prévisionnel :

Début des travaux : avril 2012

4 - Contenu de la mission envisagée

Mission de maîtrise d'oeuvre comprenant :

- ↳ Etudes d'Avant projet (AVP) pour l'ensemble du projet
- ↳ Etude de Projet (PRO) pour l'ensemble du projet.
- ↳ Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), pour l'ensemble du projet.
- ↳ Examen de conformité des études de conception (VISA) pour l'ensemble du projet.
- ↳ Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) pour l'ensemble du projet.
- ↳ Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC) pour l'ensemble du projet.
- ↳ Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) pour l'ensemble du projet.

Mission supplémentaire :

- ↳ division foncière / permis d'aménager

5 – Conditions de la consultation :

a) Définition de la procédure :

La procédure retenue est la procédure adaptée, définie par l'article 28 du code des marchés publics.

b) Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : www.cdcsudlibournais.fr

c) Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Le délai de 15 jours est décompté à partir de la date d'envoi.

d) Décomposition en tranches :

Il n'est pas prévu une décomposition en tranches.

e) Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres de prix.

f) Analyse des offres

Les propositions seront analysées selon les critères définis à l'article 9 ci-après.

g) Mode de dévolution : Marché unique

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations.

6 – Contenu et retrait du dossier de consultation :

a) Contenu du dossier de consultation

Les documents suivants constituent le dossier de consultation :

- règlement de consultation
- l'acte d'engagement
- programme et cahier des charges

b) Retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition des opérateurs économiques sur le site Internet www.cdcsudlibournais.fr

Le dossier peut également être obtenu gratuitement sur support papier en adressant une demande écrite, (courrier, télécopie) aux coordonnées indiquées au paragraphe **1 - Identification du pouvoir adjudicateur**

7 – Documents à produire par le candidat

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- **Une lettre de candidature** datée et signée par le candidat ou la personne habilitée à représenter la personne morale candidate ;

- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- **Une déclaration sur l'honneur** du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- **Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il est à jour de ces cotisations sociales et fiscales ;**
- **Des certificats de qualification professionnelle** ou toutes références équivalentes ;
- **Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.**
- **L'acte d'engagement (AE)** : à compléter et signer par les représentants qualifiés des entreprises candidates ayant vocation à être titulaire du marché.
- **Le cahier des charges et le programme** signés et acceptés sans modification.
- **Des références dans le domaine visé par la présente consultation**
- **Ainsi que tous éléments qu'il jugera utiles ;**
- **Un Relevé d'Identité bancaire ou Postal.**

8 – Conditions de remise des offres

Les offres devront parvenir par pli recommandé avec AR ou déposé contre récépissé au secrétariat de la communauté de communes au plus tard le :

28 décembre 2011 – 16 heures

9 – Critères d'attribution

Le choix du candidat s'effectuera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera choisie selon les critères pondérés suivants :

- **Le délai d'exécution de la mission (40 points)**
- **Valeur technique de l'offre appréciée au regard des documents fournis (40 points),**
- **Prix de la mission (20 %).**

10 – Rémunération de la mission :

Le candidat retenu sera rémunéré de sa mission selon un prix forfaitaire pour l'ensemble de la mission. Ce prix sera ferme et définitif sans actualisation et sans révision.

11 – Renseignements d'ordre administratifs :

Pour tout renseignement administratif, les candidats sont invités à se mettre en relation avec Melle Sandrine AGUIRRE – CDC du Sud-Libournais - 44, avenue de Libourne 33870 Vayres

Tél. : 05.57.55.19.35 – Fax : 05.57.55.19.39

Courriel : sandrine.aguirre@cdcsudlibournais.fr

12 – Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bordeaux – 9, rue Tastet – 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05.56.99.38.00

Télécopie : 05.56.24.39.03

Greffe : 05.56.99.38.00

Courriel : *greffe.ta-bordeaux@juradm.fr*